

COMPTE RENDU CSG

02 Mai 2013

Présents : Vladan Koncar, Michel Vancappel, Anne Perwuelz, Philippe Vroman, Damien Soulat, Ludovic Koehl, Xianyi Zeng, Pascal Bruniaux, Xavier Legrand, Daniel Dupont, Ahmida El Achari, Eric Devaux, Christine Campagne

Absents : Dorothee Mercier

Ordre du jour :

- Statuts du GEMTEX – finalisation ;
- Stratégie scientifique du GEMTEX - Evaluation AERES ;

1. Statuts du GEMTEX – finalisation :

A voter au CS du 03 Juin 2013

↳ ***Durée des mandats (Directeur, Directeur adjoint, Conseil de Laboratoire) :***

Proposition de passer de 3 à 5 ans afin que les mandats correspondent à la durée du contrat quinquennal ;

Avis des membres :

- Le Directeur du laboratoire est celui qui porte la politique du contrat, la durée de son mandat devrait donc correspondre à celle du contrat quinquennal ;
- Pour une grande majorité des laboratoires, leur mandat varie entre 4 et 5 ans ;
- L'évaluation AERES peut intervenir durant le contrat actuel ou alors au début de la prochaine contractualisation ; il est donc préférable de prévoir la fin du mandat avant la fin du contrat quinquennal ;
- Peu importe la durée de la contractualisation, le Directeur de l'établissement peut à tout moment démettre le Directeur du laboratoire ; (le Directeur du laboratoire est nommé par le(s) Directeur(s) de(s) établissement(s) de tutelle après consultation des membres du GEMTEX)
- Les membres du CLG peuvent démissionner avant la fin de leur mandat ;
- S'il y a plusieurs établissements de tutelle, le Directeur de la Recherche ne pourra pas être le Directeur du Laboratoire ;

Décision :

La durée des mandats est laissée à 3 ans :

- Être réactif en cas de problème ;
- Maintien d'une certaine cohésion ;

2. Stratégie scientifique du GEMTEX – Evaluation AERES :

Finalisation du rapport d'évaluation pour le 15 Octobre 2013

La recherche sera évaluée en fonction de critères multiples selon l'approche définie par l'AERES qui apprécie :

- la production et la qualité scientifiques ;
- le rayonnement et l'attractivité académiques ;
- les interactions avec l'environnement social, économique et culturel ;
- l'organisation et la vie de l'entité ;
- l'implication dans la formation par la recherche ;

- la stratégie et les perspectives scientifiques pour le prochain contrat.

Le dossier d'évaluation comporte :

- un document intitulé « présentation synthétique de l'entité » qui doit être renseigné et joint au dossier d'évaluation en annexe 1 :

intitulé de l'entité, nom du directeur de l'entité, effectifs de l'entité (enseignants chercheurs, chercheurs, techniciens, ingénieurs, doctorants, post doctorants, et autres personnels), personnels ayant quitté l'entité pendant le contrat en cours, nombre de recrutements réalisés au cours de la période considérée et origine des personnels, production scientifique au cours de la période écoulée (1er Janvier 2008 au 30 Juin 2013), bilan quantitatif des publications de l'entité, 5 publications majeures de l'entité, 5 documents majeurs produits par l'entité (autres que les publications), 5 faits illustrant le rayonnement ou l'attractivité académiques de l'entité, 5 faits illustrant les interactions de l'entité avec son environnement socio-économique ou culturel, les principales contributions de l'entité à des actions de formation..

- un document intitulé « dossier d'évaluation d'une unité de recherche » qui doit être complété et déposé sur la plateforme Pelican sous forme Acrobat (.pdf) :

présentation de l'unité (introduction, politique scientifique, profil d'activités, organisation et vie de l'activité), réalisations (production scientifique, rayonnement et attractivité académiques, interactions avec l'environnement social, économique et culturel), implication de l'unité dans la formation par la recherche, stratégie et perspectives scientifiques pour le futur contrat, annexes (présentation synthétique, lettre de mission contractuelle, équipements lourds, organigramme fonctionnel, règlement intérieur, réalisations, liste des thèses, document unique d'évaluation des risques, liste des personnels)

- Deux formulaires intitulés « Formulaire résultats-UR » et « Formulaire prévision-UR »

Prochain CSG :

06 Juin 2013 de 09 h 00 à 11 h 00